



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 25 août 2023

A75 – Communes de Verrières et Sévérac d'Aveyron (12)

Travaux de réfection de chaussée

Du lundi 11 au vendredi 29 septembre 2023

Dans le cadre de l'entretien du réseau routier national, la direction interdépartementale des routes Massif Central va procéder à des travaux de réfection de chaussée sur l'A75.

Cette opération se déroulera du **lundi 11 au vendredi 29 septembre 2023**, sur le territoire des communes de **Verrières et Sévérac d'Aveyron (12)**.

Le chantier se déroulera sur la chaussée du sens Millau → Clermont-Ferrand (Sud/Nord). Au droit du chantier, la circulation des usagers sera basculée sur une voie de la chaussée Clermont-Ferrand → Millau (Nord/Sud). La circulation s'effectuera ainsi « en bidirectionnel » sur cette chaussée (une voie par sens de circulation), sur une distance de 3,5 km.

Dans le sens Sud/Nord, les bretelles de l'échangeur n°44 « Verrières » seront fermées à la circulation :

- bretelle d'entrée sur l'A75 du diffuseur n°44 :

Une déviation sera mise en place. Pour rejoindre l'A75, les usagers devront prendre la direction Sévérac via la RD809 puis s'insérer sur l'autoroute via l'échangeur 42.

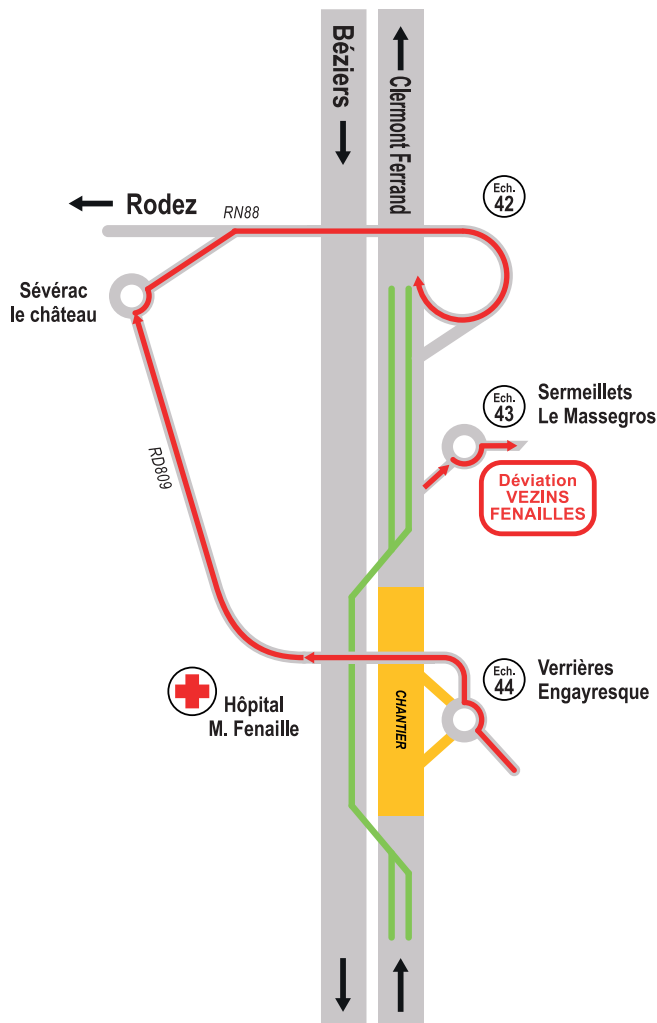
- bretelle de sortie de l'A75 du diffuseur n°44 :

Une déviation sera mise en place par le diffuseur n° 43 (Le Massegros) et concernera également les directions Vézins et Hôpital de Fenaille.

La vitesse sera limitée à 80 km/h dans la zone de circulation à double sens de l'A75 et ponctuellement à 50 km/h dans les zones de basculement de la circulation d'une chaussée à l'autre. L'attention des usagers est attirée concernant **le respect des vitesses et des distances de sécurité**.

Le passage des transports exceptionnels sera interdit au niveau de la zone des travaux durant toute la durée du chantier :

- dans le sens concerné par les travaux, si la largeur du convoi est supérieure à 3,50 m ou si sa longueur est supérieure à 25 m ;
- dans le sens opposé, si la largeur du convoi est supérieure à 4,20 m.



La DIR Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet: www.dir-mc.fr et www.bison-fute.gouv.fr

Direction interdépartementale des Routes Massif Central

Contact presse
Bureau de la communication
Tél. : 04.73.29.79.60
Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

CS 90447
60 avenue de l'Union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1